



## • COMMUNIQUÉ DE PRESSE •

**de François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire**  
**Brandt : la Région, déterminée pour contribuer à une reprise par les salariés et au sauvetage des emplois, mobilise ses outils financiers !**

Orléans, le mardi 2 décembre 2025

Au lendemain de la visite du ministre de l'Industrie que nous, élus du Centre-Val de Loire, avions sollicité collectivement dès jeudi dernier, et à la veille de l'audience au tribunal de Commerce de Nanterre qui doit décider de l'avenir de Brandt, la Région est pleinement mobilisée et a travaillé dans des délais très contraints à l'activation de ses différents outils et dispositifs afin de contribuer à une reprise de l'activité industrielle par les salariés, reprise couvrant les deux sites situés en région Centre-Val de Loire et garantissant le maintien d'un maximum d'emplois.

### **L'intervention régionale est justifiée par un intérêt public local fort !**

Ce qui est en jeu, c'est l'attractivité industrielle de toute une région ; c'est la sauvegarde d'une entreprise centenaire, déterminante pour le territoire ; c'est le maintien d'une partie importante des emplois au savoir-faire unique ; c'est un appareil productif compétitif qui permet d'innover.

Ce qui est en jeu c'est la sauvegarde de l'une des dernières entreprises françaises à fabriquer de l'électroménager « made in France » sous 4 marques reconnues pour leur fiabilité : Brandt, De Dietrich, Vedette et Sauter.

**Une mobilisation locale considérable s'est nouée autour du projet de SCOP et c'est dans cette perspective que la Région travaille ardemment pour pouvoir mettre à disposition les outils dont elle dispose :**

- **CAP SCOP – dispositif régional d'appui au projet de SCOP** : la Région double le capital constitué par les apports personnels des salariés associés de la SCOP, soit un **engagement financier direct évalué à 600 000 €** ;
- **Avance remboursable** : le versement d'une **avance remboursable d'un montant de 1 million d'euros avec différé de remboursement** ;
- **SEM Territoires & Développement** dont la Région est actionnaire principal : **soit porter l'acquisition du site de Vendôme, soit porter aux côtés de la métropole d'Orléans une part de l'ensemble des sites Vendôme-Saint Jean-de-la-Ruelle** dans le cadre d'une société de projet. L'apport serait de l'ordre de **5 millions d'euros** en fonction de l'estimation des Domaines.

**Je serai présent à Nanterre demain, et pleinement mobilisé pour activer les leviers régionaux, aux côtés des partenaires.**

**François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire**

**CONTACTS PRESSE Région Centre-Val de Loire :**

[kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr](mailto:kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr) • 06 78 19 76 52 • [infopresse-conseilregional@centrevaldeloire.fr](mailto:infopresse-conseilregional@centrevaldeloire.fr)